

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5489>



Déclaration de la FSU au CTA du 18 janvier 2018

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Comité social d'administration académique (CSAA)
(ex-CTA) -



Publication date: jeudi 1er février 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Le système éducatif est en passe de subir des transformations profondes. Les réformes ou projets de réforme de l'enseignement secondaire et supérieur, celle de la formation professionnelle s'inscrivent dans une même logique que la FSU juge dangereuse.

Elle est dangereuse parce que malgré les faux semblants, son ambition n'est pas la réussite des étudiants. Elle n'apporte d'ailleurs aucune solution au manque de places dans l'enseignement supérieur.

Elle véhicule une logique de tri et transforme les enseignants, malgré eux, en artisans d'une sélection qui ne dit pas son nom, et qui risque de contribuer à dénaturer le lien pédagogique, mais aussi de priver les élèves plus atypiques de possibilité d'orientation ambitieuse.

Elle relègue le travail sur l'orientation à une information, oubliant le métier et l'expertise des psychologues de l'éducation nationale.

Elle préfigure une nouvelle organisation du lycée comme antichambre de la sélection et semble devoir précipiter dans l'oubli le BAC comme premier grade universitaire construit autour d'épreuves terminales nationales.

Elle annonce un bouleversement dans l'organisation des enseignements avec des choix précoces qui détermineront une orientation, une nouvelle hiérarchie des disciplines, une diminution des volumes horaires qui, alliée à une semestrialisation de l'année scolaire, annonce tant les futures suppressions de postes que des modifications majeures dans le service des enseignants. La dilution des enseignements technologiques laissent clairement entrevoir la fin de ces voies de formation alors même qu'elles ont participé à la démocratisation du système éducatif et à l'élévation du niveau de qualification.

Le plan « étudiants », comme la réforme du BAC et du lycée qui se dessine à mesure qu'avancent les auditions de la commission Mathiot constituent une véritable attaque contre nos métiers. Pour la FSU, le système scolaire peut être amélioré et ses syndicats portent des propositions, mais il ne faut pas poursuivre dans des logiques analogues à celle des précédentes réformes. Cela continuera de conduire au recul de l'efficacité des apprentissages et à accentuer la reproduction sociale.

Dans le premier degré, l'enquête PIRLS, même si elle doit être mise en regard d'autres études, alerte. Elle pointe l'insuffisance de formation des personnels enseignants français à laquelle la réponse des neuf heures de formation obligatoire annuelle ne saurait suffire et montre que les pays d'égale économie qui ont investi dans l'Éducation, et qui ont des effectifs par classe moins lourds présentent de meilleurs résultats.

La réponse aux difficultés de nos élèves et aux inégalités ne peut se contenter d'effets d'annonces et ne peut se faire à moyens constants. Or, la mesure CP à 12 semble être l'alpha et l'oméga de la politique éducative et serait ainsi le remède à tous les maux. S'il est important de donner plus à ceux qui ont moins, cela ne saurait se faire au détriment de ceux qui n'ont déjà pas beaucoup, c'est-à-dire, tous les élèves qui sont en difficulté quelle que soit leur classe ou leur école.

Au sujet de la carte de l'éducation prioritaire, avez-vous connaissance d'un calendrier de mise à jour ?

Comme une autre traduction du renoncement à la réussite de toutes et tous les élèves, la logique budgétaire dictant les 71 suppressions de postes dans le second degré de l'académie de Dijon provoquera dans les collèges et les lycées une augmentation des effectifs par classe et la suppression de dédoublements. Dans les lycées comme dans les collèges, les taux d'encadrement vont baisser et le recours aux heures supplémentaires sera plus important. C'est un bond de 10 ans en arrière. Le nombre d'IMP baisse aussi fortement (-12% en collège). C'est ça, la déclinaison de l'école de la confiance chère au ministre Blanquer : arrêter de rémunérer des missions particulières ? Mais comment parler de confiance quand la présentation de la préparation de cette rentrée fut d'une si grande malhonnêteté ? Bien éloignée d'être prétendument sans impact, l'annonce des 2600 emplois d'enseignants stagiaires supprimés à la rentrée 2018 dans le 2nd degré – l'équivalent des postes non pourvus aux sessions du concours 2017, n'ont jamais été retirés du budget de l'éducation nationale 2017. Cela entraîne donc une réelle perte de moyens d'enseignement. De plus, comment peut-on affirmer que l'on supprime des places non pourvues au

CAPES lorsque les diminutions de postes portent aussi sur les CAPES qui pourvoient tout leur postes.

Pour la voie professionnelle, les annonces faites par Madame Marie-Guite Dufay dans un article de la presse régionale sur l'évolution de la voie professionnelle constitue, pour la FSU, une véritable provocation au moment où les discussions autour de la réforme de la voie professionnelle sont encore en cours.

La baisse des moyens alloués avec les 17 postes qui seront supprimés dans les lycées et sections professionnelles, et auxquels nous nous opposons, représente-t-elle une anticipation de cette réforme qui n'a pas encore vu le jour ?

La quasi – totalité des établissements perdent des heures, y compris dans des établissements où aucune modification de structure n'a été annoncée, tandis que la création de formation n'est pas abondée en moyens suffisants. Cette baisse va encore accentuer les difficultés dans des lycées où le public accueilli est difficile, et où les dédoublements de section, par exemple, à certains moments, permettent simplement aux équipes de tenir.

La FSU réaffirme son opposition au démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire, au profit d'un apprentissage censé résoudre, à lui-seul, l'accès à l'emploi pour les jeunes.

La FSU s'oppose par ailleurs à la fermeture du CAP IS (installateur sanitaire) de Château-Chinon qui fera disparaître cette formation de la Nièvre.

Concernant le premier degré dans notre académie, nous n'obtenons aucun poste supplémentaire. La FSU peut vous démontrer que cette dotation nulle est évidemment insuffisante. Elle ne permet pas d'affecter les moyens nécessaires au dédoublement des classes de CP en REP et de CE1 en REP +, ni l'allègement horaire des enseignant-es de REP+ et encore moins de mettre en place toutes les mesures nécessaires à la réussite de toutes et tous sur tous les territoires dont l'inclusion scolaire, mesures qui passent par l'abaissement des effectifs, la scolarisation des moins de 3 ans, des maîtres supplémentaires, des RASED complets fonctionnant avec des enseignantes et enseignants spécialisés, des ULIS et UP2A en nombre suffisant. C'est pourtant tout l'enjeu de la transformation de l'école.

Si on ne prend que l'exemple de la Côte d'Or, ce sont 55 postes à minima dont ce département aurait besoin, avec 24 postes en REP et REP + pour les dédoublements en intégrant les augmentations de décharge administrative et d'allègement des services des collègues et 33 postes en dehors de l'éducation prioritaire pour limiter les effectifs dans les classes, avec un calcul drastique et largement en deçà de conditions de travail de qualité pour les enseignants et leurs élèves.

Ce sont donc a minima 55 postes pour un seul département de l'académie dont l'école aurait besoin sans compter les postes hors la classe, à savoir : des RASED complets, des remplaçants en nombre suffisant pour permettre le remplacement des congés et le départ en stage des collègues, des PMQC pour chaque école....

Concernant la préparation de la carte scolaire, nous souhaiterions connaître les consignes que vous avez données aux DASEN pour pouvoir pallier ce manque crucial de postes ? Quel est l'avenir des PDM, les RASED, les remplaçants seront-ils impactés, ?

La carte scolaire des quatre départements de notre académie s'annonce désastreuse, et sans aucune ambition, aggravant les conditions de scolarisation de la grande majorité des élèves tout en dégradant celle des personnels.

Concernant les personnels administratifs, la FSU dénonce la suppression de 10 etp. Quand verra-t-on la fin des suppressions de postes administratifs ?

En parallèles des annonces ministérielles, et de l'évolution de moyens pour notre académie étudiée lors de ce CTA , l'autoritarisme du gouvernement, la volonté de modifier radicalement les fondements du fragile équilibre social qui existe encore, l'affichage d'une stratégie de pseudo-concertations sont les premières marques de la gouvernance Macron. Face à ces actes et ces paroles, la FSU est déterminée à opposer ses analyses et ses actions, avec l'ensemble de la profession et des métiers représentés pour porter son projet pour la fonction publique et le service public d'éducation et sera à l'initiative des prochains rendez-vous sociaux.